Cambriolages : les “Voisins vigilants” ont un effet dissuasif

06/01/2010 à 14h01

Qu’est-ce que ces Voisins vigilants ? En gros, des habitants d’un secteur déterminé forment un réseau pour assurer une surveillance passive des environs. En cas de présence ou d’agissements suspects, un responsable par quartier – et lui seul – prévient les gendarmes ou les policiers municipaux.

« Nous avons fait un premier test chemin de Daou-Ribas il y a trois ans. Suite au succès et à une réelle attente de la population, nous avons étendu ce système à d’autres quartiers », explique le maire de Spéracèdes, Joël Pasquelin.

Si ça marche ? « Les tentatives de cambriolages ont baissé de 70 % », assure son chef de la police municipale, Denis Chalumeau, dont les services peuvent être joints24 h/24 et 365 jours par an.

Aujourd’hui, près de 350 des 1 300 habitants de ce village du pays grassois sont devenus « Voisins Vigilants ».

Les communes qui encouragent les « Voisins Vigilants » se défendent des accusations de « délation » ou de « milices privées » qui leur sont parfois adressées par ceux qu’un tel système agace. « Seuls les gendarmes ou les policiers municipaux sont habilités à intervenir », rappelle le capitaine Poujol, de la compagnie de gendarmerie de Grasse. « Le concept est très efficace pour la prévention et la dissuasion. Au-delà de la surveillance, cela refait du lien social : les gens font à nouveau attention à leur vieille voisine et donnent l’alerte si elle n’ouvre pas ses volets un matin ».

En tout cas, les résultats sont à la hauteur des espérances : dans les 13 communes du pays grassois disposant des « Voisins Vigilants », le nombre de cambriolages a ainsi été ramené de

700, il y a 5 ans, à 430 en 2008. Sans doute faut-il se garder de crier victoire trop vite en matière de vols, mais cette tendance a été observée partout sans exception où existe ce système de surveillance. Nice Matin – merci à Clara